

Famille du média : **Médias spécialisés grand public**
 Périodicité : **Bimestrielle**
 Audience : **149800**
 Sujet du média : **Education-Enseignement**



Edition : **Decembre 2023 - janvier 2024 P.38-39**
 Journalistes : **ANNA GUIBORAT**
 Nombre de mots : **695**

Cahier solidarité EN IMMERSION

Le Don en Confiance, organisme de labellisation et de contrôle



Bonne utilisation des dons, honnêteté des dirigeants, gestion rigoureuse... les attentes des donateurs sont nombreuses. Heureusement, le Don en Confiance contrôle depuis près de 35 ans les associations et fondations qui font appel aux dons, identifiables grâce au petit macaron bleu qu'elles apposent sur leurs appels à la générosité. **ANNA GUIBORAT**



En 2023, la confiance des Français dans l'action associative continue de se renforcer (60%) et encore plus chez les moins de 35 ans. Ce que nous révèle la 16^e édition de l'Observatoire du Don en Confiance : le don n'est pas qu'une question de générosité ! L'étude distingue

Préserver et développer une relation de confiance avec les donateurs

par ailleurs une confiance plus forte pour les associations ou fondations qui œuvrent en faveur de la recherche médicale (71%), la protection des

animaux (71%) ou encore l'aide en situation d'urgence (69%). Les moins de 35 ans sont, eux, plus attachés à agir pour la protection de l'environnement (64%), soutenir des projets dans les pays en développement (61%) ou agir pour l'accès à l'emploi (59%).

Néanmoins, le premier

label DON en CONFIANCE

5 conseils pour faire un don en toute confiance

Je m'assure que l'association/fondation agit bien pour la cause que je souhaite soutenir

Si j'ai des questions, je contacte l'association/fondation

Je ne donne que sur des sites sécurisés

Avant de donner via une cagnotte personnelle, je m'informe sur les garanties

Je privilégie le don direct à une association/fondation

Le label bénéficie d'un bon niveau de notoriété

frein au don demeure le manque de confiance à l'égard de l'utilisation des fonds (67%, +1 pt vs 2022), devant le manque d'argent (56%, +3 pts vs 2022) et le fait de ne pas se sentir solidaire de certaines causes (34%, +2 pts vs 2022). Pour renforcer la confiance des donateurs, le Don en Confiance labellise près de 100 associations et fondations.

PRÈS DE 35 ANS AU SERVICE DE LA SOLIDARITÉ

L'objectif de la création du Don en Confiance, il y a plus de 30 ans : préserver et développer une relation de confiance avec les donateurs. Pour ce faire, il pratique un contrôle continu et indépendant, s'appuyant sur des règles déontologiques basées sur des principes de transparence, d'efficacité dans la gestion, de respect du donateur et de probité et gestion désintéressée. « Avec cette labellisation, nous garantissons à nos donateurs la destination et l'utilisation des fonds collectés. Ils savent en toute transparence que leur argent servira à la juste cause qu'ils ont choisie de défendre », affirme Camille Romain des Boscs, directrice générale de Vision du Monde.

Depuis dix ans, le label bénéficie d'un bon niveau de notoriété et d'une assise au sein du secteur associatif et de son environnement institutionnel. Le grand public l'utilise de plus en plus comme une référence pour faire un don efficace et en toute sécurité. Le label est octroyé aux

organisations d'intérêt général volontaires, à la suite d'un audit. Lesquelles s'engagent à respecter les règles déontologiques du Don en Confiance et à se soumettre à son contrôle. Une centaine de bénévoles experts du Don en Confiance exercent un contrôle continu et indépendant des engagements auxquels elles souscrivent. Le renouvellement du label, qui intervient tous les trois ans, s'effectue dans les mêmes conditions que lors d'une candidature à l'obtention du label. « On essaie d'apporter aux associations notre expertise ; nous assurer que les donateurs ont raison de donner à cette association », assure Anne Rey, contrôleuse bénévole pour le Don en Confiance. L'organisme recherche d'ailleurs de nouveaux bénévoles dans toute la France pour assurer la fonction de contrôleur d'une organisation labellisée.

À l'approche des fêtes de fin d'année, le Don en Confiance appelle à la plus grande vigilance avant de faire un don direct ou surtout *via* une cagnotte en ligne, par des conseils simples qui permettent d'agir dans un cadre transparent et sécurisé. Parce que les associations et fondations ont encore et toujours besoin de la générosité du public et leurs donateurs de savoir comment sont utilisés leurs dons...

Plus d'information : donenconfiance.org